

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction des services de transport

Arrêté du 7 janvier 2015 portant agrément de médecins et psychologues au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains

NOR : DEVT1430382A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 7 janvier 2015, le médecin et la psychologue dont les noms suivent sont agréés pendant une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains :

Médecin : Jean-Luc FRANK.

Psychologue : Sophie ELATRI.